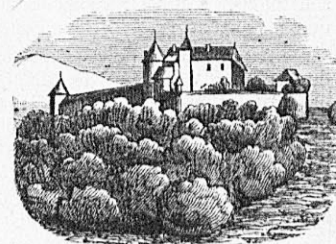




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» 6 mois » 2.—
Pour l'Étranger le port en sus.
Prix du Numéro 15 Cts.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts., la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.
S'adresser à M. Brunisholz, Grand'Rue N° 164.
Lettres et argents franco.

Les Annonces de provenance étrangère au Canton doivent être exclusivement adressées à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler.

BULLE, le 13 Juillet 1883.

Justice et politique.

Que de fois n'avons-nous pas entendu des citoyens de l'opposition déclarer ouvertement n'avoir pas confiance dans le Tribunal auquel ils viennent demander justice, ou devant lequel un adversaire politique les a amenés. Les journaux, en rendant compte des exploits du Tribunal de la Broye, ne contribuent pas à faire renaître la confiance. Les suspicions à l'adresse du juge ont un fondement incontestable; ils sont la conséquence nécessaire du système d'exclusivisme et d'épuration en honneur dans notre canton.

Il n'est pas besoin au campagnard de tourmenter beaucoup sa logique naturelle pour se rendre compte de la mission du juge; l'on n'appelle au prétoire que les citoyens d'une coterie politique, donc le juge est un instrument politique.

Si ce raisonnement est sur la lèvre de tout citoyen indépendant qui se présente devant le Tribunal quelle que soit la nature de sa cause, l'on comprendra les angoisses dont il devra être accablé lorsque son fait sera un délit politique. Pour lors, ce n'est plus un juge à impartialité douteuse qui devra dire son droit, c'est l'ennemi politique contre lequel il a combattu hier, c'est le candidat qu'il a contribué à évincer et dont il a peut-être publiquement apprécié les mérites.

A plusieurs reprises des recours ont été adressés au Tribunal fédéral; mais cette autorité s'est toujours déclarée incompétente, parce que le code pénal fédéral ne lui donne le droit de statuer que sur les faits qui ont amené ou suivi une intervention armée de la Confédération.

Certes des recours basés sur le motif que l'on se méfie de son juge, ne sont pas faits pour relever la dignité de la justice. Les Chambres fédérales se sont occupées dernièrement de l'élaboration d'une loi donnant au Conseil fédéral compétence pour renvoyer certaines affaires politiques au Tribunal fédéral. Voici le texte de cette loi:

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LOUISE DE RICH. 8

V.

(Suite.)

— Ah! chère amie, que n'est-il le fils de Rodolphe.
— Il faut du courage, dit Alexie, pour hasarder des conseils sur un sujet aussi important, mais je crois vous devoir la vérité, d'autant plus que je suis la seule de qui vous puissiez l'attendre. Je respecte trop l'autorité des parents, pour vouloir y mettre des bornes; mais est-il bien sûr que cette autorité se soit expliquée sans retour? Est-il croyable qu'Oswald et Claire eussent sacrifié leur fille, s'ils eussent prévu le penchant qui devait l'entraîner vers le beau Felga? Ah! que votre mère se rappelle un instant ce qui lui en coûta pour renoncer au choix de son cœur et je le défie de vous condamner à ce supplice. Ce parent vertueux que la nature et le choix de votre père ont appelé à le remplacer auprès de vous, protégé-t-il en effet les prétentions du jeune Bernois contre celles de son rival? Enfin, comptez-vous pour rien les dangers auxquels une préférence injuste exposerait tous les Ringoldingen et peut-être même votre patrie adoptive? Le moindre des maux qui peuvent en résulter, serait la perte de cette prodigieuse fortune que vous porteriez à Berne, et que Fribourg cherche à retenir. Les prétextes naîtront en foule pour vous

« Lorsqu'un crime ou un délit a été commis sous l'influence de motifs politiques, ou lorsque, dans une affaire pénale de leur ressort, la confiance en l'indépendance ou l'impartialité des Tribunaux cantonaux, est ébranlée par suite d'agitations politiques, le Conseil fédéral peut renvoyer au Tribunal fédéral, l'instruction et le jugement de la cause, même s'il s'agit d'un crime ou délit non prévu par le présent code. Dans ce dernier cas, le Tribunal fédéral statue d'après la législation du canton dans lequel le crime ou le délit a été commis.

Toutefois, le droit de grâce de l'Assemblée fédérale demeure réservé et le Conseil fédéral est chargé de l'exécution des décisions, jugements, arrêtés et ordres définitifs ou arrêtés en vigueur. »

Il est permis de discuter la compétence du Conseil fédéral pour dessaisir les Tribunaux cantonaux, l'excellence de la loi en elle-même par contre est indiscutable. Elle marque, il est vrai, un pas de plus vers la centralisation, mais à qui la faute? Si nos libertards de Fribourg et autres lieux ne s'acharnaient pas à appeler des sectaires politiques aux fonctions de juges, la Confédération ne se verrait pas forcée d'intervenir pour mettre certaine catégorie de citoyens à l'abri de sentences dictées par les haines politiques.

CONFÉDÉRATION

Le Conseil national a longuement discuté la question du tarif général, dont la suppression avait été votée dans l'assemblée sœur, à une voix de majorité. Pour qui connaît le tempérament du Conseil national, l'issue de la bataille, si bataille il y a eu, ne pouvait être douteuse.

La commission, dans sa majorité, proposait purement et simplement de maintenir la décision primitive du Conseil national, c'est-à-dire les deux tarifs. Là-dessus, une discussion assez aigre, où M. Kaiser, le rapporteur de la majorité, s'est fait remarquer par sa grossièreté, s'est engagée. Les membres de la minorité, MM. Ruffy, Vautier, Grosjean, proposaient d'adhérer à la dernière décision des Etats. M. Droz a fait un remarquable discours, dans lequel il a

vexer dans vos terres; déjà l'importance de cet objet aigrit tellement les esprits de part et d'autre que tout fait prévoir une guerre, si les Ringoldingen l'emportent. Dans cet état de choses, Oswald lui-même, on peut l'affirmer, ne balancerait pas à choisir Felga pour gendre. Ou sera donc le devoir de vous immoler volontairement, lorsque l'intérêt puissant, l'intérêt sacré de la paix, vous parle en faveur de Felga, tout comme l'amour?

Il est doux de se voir convaincre d'une vérité qui plaît. Des étreintes redoublées furent les seuls remerciements de Louise à son éloquent amie; elle ne lut point dans l'âme de la sensible Alexie, elle ne put comprendre tout l'étendue de la sublime abnégation de son amie.

On se prépara bientôt à la Tour-de-Trême, pour célébrer la convalescence et le retour de Turing. La veille du jour où il devait quitter la Part-Dieu, le sage Vuippens eut avec la fille d'Oswald une conversation importante. Elle pressentit aisément que ce respectable parent allait traiter avec elle de la plus grande affaire de sa vie, lorsqu'il lui demanda quelques instants d'entretien particulier. Ce fut en silence et le cœur palpitant d'espoir et d'effroi qu'elle attendit ce qu'il avait à lui dire. Vuippens entama le discours d'un air grave, mais avec le ton de l'intérêt le plus tendre.

— Ma chère enfant, le testament d'Oswald confirme un droit que je tenais de la nature, celui de veiller à votre bonheur, je désire vivement remplir le devoir qu'il m'impose; mais sans vous, je ne puis agir qu'en aveugle et je risquerais de manquer mon but. L'instant est arrivé où vous ne sauriez vous dispenser de prononcer entre les deux rivaux qui en sont

affirmé ses doctrines libre-échangistes avec beaucoup de clarté.

M. Hammer a déclaré, lui, avec toute la franchise d'un protectionniste de l'époque tertiaire, qu'il fallait un tarif rapportant de l'argent, beaucoup d'argent, et qu'en même temps on protégerait les petites industries. C'est le cas de dire: Grands dieux, protégez-nous de nos amis! A force de vouloir nous protéger, ces braves protectionnistes, qui nous aiment un peu comme un gourmet aime le gibier, sont en train de nous passer la corde au cou le plus amicalement possible et avec toute la grâce que nécessite un patient qu'on veut envoyer dans l'autre monde.

A la votation, les propositions de la commission sont adoptées par 76 voix contre 38. Toute la Suisse romande a voté comme un seul homme contre le tarif général.

Les obsèques de l'ancien chancelier. — Les obsèques de M. Schiess, qui, pendant 34 ans, avait dignement rempli les fonctions de chancelier de la Confédération, ont eu lieu mardi en grande cérémonie et, suivant l'usage, le défunt étant mort pendant la session de l'Assemblée fédérale dont il faisait partie, les deux Conseils assistaient en corps à la cérémonie, ainsi que le Conseil fédéral, un grand nombre de fonctionnaires du palais et les autorités cantonales.

Le Conseil fédéral a désigné M. Scherf, régent à Neuchâtel, comme expert pour les examens de recrues des cantons de Genève, Valais et d'une faible partie du canton de Vaud. La plupart des recrues vaudoises seront examinées par M. Perriard à Cormerod (Fribourg).

M. le professeur Reitzel, à Lausanne, fonctionnera comme expert fédéral pour les recrues des cantons de Fribourg et de Neuchâtel.

Il a été décidé, le 7 juillet, qu'il sera fait une inspection de l'enseignement de la gymnastique dans toutes les écoles normales de la Suisse.

Berne. — Le Oberaargauer Tagblatt se plaint des faits suivants:

Le fisc bernois vend du sel de cuisine et du sel pour engrais, ce dernier à bon marché. Les agriculteurs bernois donnaient ce sel à manger à leurs bestiaux, qui le prenaient volontiers, jusqu'à ce que le fisc, s'étant aperçu de la chose, ait décidé de rendre le sel pour engrais nauséabond en y mêlant du pétrole. Les bestiaux ne peuvent plus le manger et les paysans

venus aux mains pour vous. Parlez à Vuippens, avec confiance, au sujet d'un choix aussi important. Je ne puis vous dissimuler que votre fortune en fait un objet d'intérêt national, et qu'il s'agit non seulement de choisir entre Turing et Felga, mais entre Fribourg et Berne, tout les intérêts particuliers se trouvent ici liés aux intérêts publics. Toutefois, ma chère Louise, parlez sans détour et laissez-moi lire dans votre cœur, je me rangerai du côté où il penchera, tout prêt à consacrer son choix par l'autorité qui m'est confiée en qualité de tuteur. Dites quel est celui qu'il faut que je favorise. Est-ce Turing? Est-ce Felga?

Vuippens cherchait à lire dans les yeux de sa nièce et semblait vouloir deviner la réponse qu'il attendait. — Turing m'est cher, depuis mon enfance, dit enfin Louise, mais je ne saurais voir en lui qu'un frère; tandis que Felga... Felga, je le sens, fera le destin de ma vie.

— Hé bien! c'est donc Felga que Vuippens doit protéger. Ecoutez, chère Louise, soyez aussi constante que vous paraissez sensible. Je prévois que vous serez obligée de suivre votre mère à Berne et que, pour vous tirer de là, il faudra plaider. Cruelle, mais inévitable fatalité! Toutefois, s'il y a une bonne justice au monde, un tuteur ne réclamera pas vainement sa pupille et vous pourrez faire votre choix en liberté.

Turing qui n'avait rien perdu de son amour dans la Chartraine, reparut à la Tour-de-Trême avec moins d'arrogance; Felga crut attendre l'instant de son retour pour s'y montrer. Les deux rivaux, en présence de la belle Louise, se traitèrent mutuellement avec les égards convenables, mais on voyait que cette modération dût coûter à Turing plus qu'à Felga. Ce

On demande

une bonne sommelière, expérimentée. S'adresser au bureau [421]

une jeune fille de bonne conduite cherche quelconque, de préférence une d'enfant. S'adresser au bureau du journal.

ROYAL WINDSOR

le régénérateur (des cheveux ou américain, qui, par sa supériorité, a obtenu une médaille à l'Exposition de 1880. Il est infailible pour rendre les cheveux gris la couleur naturelle. — Il est également recommandé pour les cheveux, une non-naturelle, une non-croissance abondante, beauté jusqu'alors inconnue. — Ce produit est en flacons et chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Melchissédéc, l'éminent baryton Paris.

Jeux qu'il me soit donné l'occasion de votre Royal Windsor.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

Je recommande dans ma clientèle, tous m'en ont fait mille compliments continuer l'usage.

Docteur W. Pilleffe, 10, boulevard Paris.

sont obligés d'acheter du sel de cuisine. On comprend que ce soit un grief sérieux contre l'administration.

— A peine le jury s'est-il prononcé contre l'ancien député Muri, convaincu de faux, qu'un autre membre du Grand Conseil est appelé à la barre du tribunal pour y répondre d'un vol de 1,000 fr., de diffamation et de mauvais traitements envers une fille dont il est tuteur. L'inculpé est le docteur Jakob, de Grünigen, exerçant la profession de médecin, grand propriétaire et membre de la justice du district de Schwarzenbourg. Cette affaire n'a pas causé, paraît-il, grand étonnement dans la contrée, où l'on se répète tout bas le vieux proverbe : Tant va la cruche à l'eau...

— Le faux prêtre Engelhart, qui faisait des collectes prétendues pour l'hospice de St-Bernard, etc., a été condamné à six mois de prison pour faux et abus de confiance ; il sera ensuite livré aux autorités du canton d'Argovie, où il s'est rendu coupable de méfaits analogues.

— On se rappelle qu'une jeune fille de 18 ans a été trouvée assassinée, près de Berne, il y a environ une année, sans qu'on ait pu découvrir l'auteur du crime. La victime était la fille du fossoyeur Schneeberger. Le fils vient d'être mis en état d'arrestation sous la prévention d'avoir tué sa sœur.

Nidwald. — Un orage épouvantable, accompagné d'une pluie diluvienne, s'est abattu le 4 juillet au soir, sur la petite commune unterwaldienne de Beckenried, au bord du lac des Quatre-Cantons, près du Grütli. L'averse n'a pas duré moins d'une heure, à la consternation des pauvres habitants.

Bientôt les torrents redoutables qui descendent de la montagne prirent une allure impétueuse, et, unissant leur fracas aux sons du tocsin, annoncèrent la gravité de la situation. Tandis qu'on ne pouvait empêcher qu'avec la plus grande énergie le débordement des ruisseaux derrière l'église, le lit du Lielibach et du Trätschlibach se remplissent de gros cailloux et les eaux se répandirent par-dessus leurs rives et couvrirent de limon et de cailloux environ quinze maisons.

Le premier déborda au-dessus de la route qui conduit à Oberdorf. Laissant sur le Grütli une épaisse couche de débris, l'élément déchaîné se précipita à travers les fermes de Rütli jusqu'à l'auberge du *Schützenhaus*, dont il mina un des murs à tel point que ce bâtiment, d'une superficie très grande, fut près de s'effondrer.

Le Trätschlibach causa des ravages encore plus grands. Brisant une digue très forte à l'endroit où, au pied de la montagne, il fait un coude assez vif, il sortit de son lit, dévastant les domaines, et alla se jeter au lac en-dessous de la chapelle du Grütli. Les deux maisons de Bächli furent à moitié ensevelies sous les cailloux. Dans l'une d'elles se trouvait un mourant, auquel on dut chercher ailleurs un abri. L'autre fut envahie par les eaux, qui, brisant une paroi, pénétrèrent dans l'intérieur et firent écrouler le plancher entraînant avec elles à la cave une femme, qu'on put heureusement retirer. Dans cette cave se trouvait une provision considérable de fromage qui fut entraînée par la violence de l'eau et anéantie.

Il y a une mort d'homme à déplorer. La victime, Sigris-Joseph Gander, après avoir donné l'alarme, voulut arracher des flots une partie de son avoir et ne réussit qu'à y trouver la mort.

Depuis 1831 pareil désastre n'avait pas frappé la commune de Beckenried. Les dommages sont considérables. Plusieurs familles se trouvent en proie à la plus affreuse misère et réclament des secours.

Tessin. — Toutes les nouvelles que nous recevons du Tir fédéral, nous laissent l'impression que cette fête nationale réussit à merveille. L'accueil de

nos confrères tessinois est des plus sympathiques. Dans le concours pour les dix premières coupes, les tireurs suisses ont emporté les neuf premières. Tous les discours sont empreints du plus pur patriotisme ; nous sommes certains que cette fête contribuera pour beaucoup à unir nos frères tessinois entre eux et à nous les rattacher par un lien plus étroit.

Vaud. — L'enquête pénale concernant la recette d'Oron est terminée.

Dans sa séance du 3 juillet, le tribunal d'accusation a renvoyé devant la cour criminelle du district d'Oron Alfred Mellet, fils de l'ex-receveur, comme prévenu de complicité de malversation et de faux.

Le tribunal n'a pas eu à statuer sur la culpabilité de l'ex-receveur Mellet, l'article 71 du code pénal prescrivant que l'action pénale s'éteint par le décès du prévenu.

Neuchâtel. — Les deux jeunes filles de M. le pasteur Lardy se baignaient aux bains de l'Evole samedi après-midi. Comme, par suite d'une négligence impardonnable, les barrières des bains se trouvaient sous l'eau, elles ont dépassé sans s'en apercevoir la limite fixée et ont bientôt perdu pied. Un bateau de pêcheurs qui se trouvait là par hasard n'a pu venir que tardivement à leur secours. L'une des deux sœurs a pu être rappelée à la vie avec beaucoup de peine. L'autre est morte.

CANTON DE FRIBOURG

L'exposition et les courses de chevaux organisées par la société qui s'est formée pour l'amélioration de la race chevaline dans la Suisse romande auront lieu, à Yverdon, le mercredi 29 août 1883.

Toute personne qui voudra exposer ou faire courir devra s'adresser aux membres du comité ou au bureau de la société, Agence agricole de Paul Martin, rue du Valentin, 2, à Lausanne. Le terme fatal pour les inscriptions a été fixé au 25 août.

Une somme d'environ 2000 fr. sera affectée aux prix de l'exposition.

Quant aux courses, elles ont été classifiées de la manière suivante : 1° Epreuves d'étalons au trot ; — 2° Trot attelé ; — 3° Trot monté pour tous chevaux ; — 4° Concours de chevaux sautant des obstacles ; — 5° Course plate au galop pour chevaux ; — 6° Course de haies pour tous chevaux ; — 7° Course plate au galop.

L'exposition sera ouverte au public dès 8 heures du matin. Les courses commenceront à 2 heures de l'après-midi.

Le prix des places a été fixé à 1 fr. pour la matinée. — L'après-midi : tribune, 3 fr. ; intérieur, 1 fr. ; enceinte, 50 cent.

Le 8, au soir, le dernier train venant de Berne a atteint et tué un individu qui s'était engagé sur la voie près du passage à niveau de Friesenheim, entre Schmitten et Guin. Il paraît que c'est un Bernois, domestique à Friesenheim.

Une femme de St-Martin (Veveysse), mère de sept enfants, a été tuée par la foudre, à l'angle de son habitation, pendant un orage épouvantable qui s'est déchaîné, vendredi après midi, dans le district de la Veveysse.

Dimanche, un peu après deux heures, un jeune homme s'est précipité dans la Sarine depuis le pont suspendu, à Fribourg. C'est un nommé Meuwly, âgé d'environ 30 ans, marié et père de trois enfants. Son corps n'avait pas encore été retrouvé hier soir ; les

hommes, et la cause dont il s'agit est liée à de puissants intérêts. J'en appelle à tous ceux qui m'écoutent ; s'il en est un seul qui puisse nier ce que j'avance, je consens à m'en dédire à l'instant.

— Ici, Rodolphe s'arrêta et parcourut des yeux l'assistance, comme pour donner le temps de réfuter son assertion ; mais voyant qu'elle n'était démentie par personne, il poursuivit : — Vuippens vient de dire tout ce qu'il pouvait dire en faveur de sa cause ; il a fait parler pour elle les lois et le testament d'Oswald. Je suis magistrat et je respecte les lois que je dois faire respecter ; à Dieu ne plaise que je combatte jamais leur pouvoir sacré. Mais, si l'on doit de la soumission à ces lois que les hommes firent dans leur sagesse, malheur aux juges qui, dans le cas d'une contradiction apparente, ne sauraient pas les concilier avec les lois éternelles de la nature, et dont le caractère est bien plus auguste encore.

En est-il de plus universelle, de plus touchante, de plus respectable que celle qui met une fille sous la garde de sa mère et qui assure à la mère, en retour des soins donnés à l'enfance de sa fille, ceux qu'elle peut en attendre à son tour, au déclin de sa vie ? Les nœuds qui lièrent la veuve d'Oswald à ma destinée, en la privant de la garde noble de sa fille, ont-ils pu rompre ceux de la nature ? Et qu'ont de commun les droits que peut réclamer son tuteur sur l'administration des biens de sa pupile, avec ceux qu'une mère réclame sur la personne de celle qui lui doit le jour ? (A suivre.)

eaux de la Sarine, très hautes en ce moment, ont probablement charrié son cadavre, qui ne sera bien sûr retrouvé qu'au barrage de Laupen.

On ignore les motifs de ce suicide.

On constate un changement notable dans le régime des eaux du lac de Morat : jadis le lac était haut en hiver et bas en été ; actuellement, c'est l'inverse.

Ce phénomène s'explique en quelques mots : l'écoulement de l'Aar (grossie en été par le dégel des glaciers) s'exécute très rapidement dans le lac de Bienne par le canal de Hagneck ; par contre, à Nidau, le canal de sortie est insuffisamment profond et large pour laisser échapper la même quantité d'eau ; il en résulte que le trop-plein du lac de Bienne se refoule dans la Thièle et par la Broye dans le lac de Morat.

Un barrage mobile à Aarberg remédierait à cet état de choses préjudiciable aux riverains.

GRUYÈRE

Agriculture. — Enfin, tout espoir n'est pas perdu ! Depuis quelques jours on est presque tenté de croire qu'une puissance invisible et surnaturelle nous a transportés dans une autre région et sous un autre ciel. Aussi, c'est plaisir à voir comme chacun se hâte d'en profiter. Faulx, fourches et râteaux, tout est mis à réquisition ; jeunes et vieux sont de la fête. Il s'agit de profiter des bonnes dispositions et de la clémence de cette capricieuse souveraine qui s'appelle l'atmosphère. Puisse-t-elle nous donner la preuve qu'elle a le sentiment de nos besoins et que son plus grand souci est de nous aider à sortir des embarras qu'elle a tant contribué à nous créer !

Quelques jours comme ceux que nous traversons suffiront pour que les fenaisons se terminent dans d'excellentes conditions ; mais pour que la récolte du blé ne fût pas compromise, il faudrait que le temps sec et chaud continua jusqu'à fin juillet ou au commencement d'août. Nous croyons pouvoir rassurer le campagnard sur l'avenir. Nous venons en effet de consulter les œuvres d'un Flammarion de l'antiquité et nous avons réussi à y découvrir que 1883 doit inaugurer une série d'années remarquables par l'abondance des récoltes tant en froment qu'en vin. Nous verrons s'il dit vrai.

Orages. — Dans la journée de mardi deux orages d'une extrême violence se sont déchaînés sur la ville de Bulle et sur les communes de La-Tour et Gruyères. Depuis longtemps on n'avait vu tomber une si grande masse d'eau chassée par un vent d'une telle impétuosité.

Pendant plus de dix minutes, les éclairs ont sillonné le ciel gris-sombre. La foudre a atteint plusieurs arbres ; elle est tombée sur le chantier de M. François Moura, à côté d'une femme dont le système nerveux a été assez violemment ébranlé ; elle a démolie le mur d'une maison à Epagny ; enfin elle a réveillé, aux Granges, d'une forte secousse électrique, un ouvrier endormi ; quelques jours auparavant, elle tuait deux génisses dans un pâturage d'Enney et enlevait du même coup la casquette du garçon de chalet. Espérons qu'elle ne poussera pas ses fredaines plus loin.

Nous apprenons que la surlangue s'est déclarée dans un pâturage vaudois, dit le Béchy, à une lieue au-dessus d'Allières. Espérons que les mesures énergiques prises par nos autorités empêcheront encore une fois ce fléau d'envahir notre district.

dernier saisit un moment où Alexie seule était à portée de l'entendre, pour prendre congé de Louise, et lui rappelant le serment qu'elle avait déjà reçu, il le répéta avec cette véhémence passionnée qui est la véritable éloquence de l'amour.

— Recevoir vos serments, lui dit alors la fille d'Oswald, c'était vous engager les miens ; mais au moment de nous séparer un aveu tacite ne suffit plus à nos cœurs. Chère Alexie, toi qui m'exhortas à suivre le penchant de mon cœur, sois témoin de la promesse de ton amie : Louise n'aura jamais d'époux que Felga. Mais je vois qu'on nous observe, évitons le retour d'une scène qui troublerait ici le bonheur. Adieu ! que Felga soit toujours fidèle et Louise sera constante.

Tels furent les adieux de Louise et de Felga. La présence importune de Claire le retint au moment où il allait tomber aux pieds de son amante et celle de Taring qui survint bientôt, ne leur permit plus de renouer l'entretien.

VI.

Ainsi que l'avait prévu le sage Vuippens, la dame de Ringoldingen, au moment de quitter la Tour-de-Trême, n'ayant point voulu se séparer de sa fille, il s'était vu réduit à plaider pour retenir sa pupile. Claire et Louise attendaient à Berne l'issue de ce procès ; Felga satisfait, mais profondément triste, n'ayant pu se résoudre à s'éloigner des lieux que Louise avait habités, passa l'hiver tout près de Bulle, dans le château d'un de ses parents. Là il n'exista plus que pour visiter le vallon solitaire de Charmey ; c'est avec Alexie seule

Nous renvoyons au prochain numéro une correspondance de La-Roche.

ÉTRANGER

France. — Un triste accident a vivement ému les habitants d'Azan (Jura). Pendant une promenade, une jeune pensionnaire du couvent des Minimes, voulant cueillir une fleur, se pencha sur le bord de l'eau et tomba dans le Doubs. Aux cris qu'elle poussa, une religieuse accourut et lui tendit la main; la jeune fille s'y cramponna avec une telle force que la religieuse perdit l'équilibre; toutes deux furent entraînées dans le fleuve et disparurent sous les yeux du pensionnat.

— A la Chambre, M. de Cassagnac a attaqué violemment le cabinet, il a interpellé directement M. Brisson et traité M. Ferry de *dernier des lâches*.

La Chambre a prononcé contre M. de Cassagnac la censure avec l'exclusion pendant quinze jours.

L'exclusion temporaire entraîne l'interdiction de prendre part aux travaux de la Chambre et reparaitre dans le palais législatif jusqu'à l'expiration du jour de la 15^e séance qui suivra celle où la mesure aura été prononcée.

La censure avec l'exclusion temporaire emporte de droit la privation de l'indemnité pendant deux mois.

L'une et l'autre mesures entraînent, en outre, l'impression et l'affichage à 200 exemplaires aux frais du député, d'un extrait du procès-verbal mentionnant la censure.

— On mande de Saïgon que plusieurs milliers d'Annamites menacent Namdine et que des bandes nombreuses se fortifient à Southao. Le roi d'Annam serait gravement malade.

Allemagne. — Dans le village de Ricksdorf, près de Berlin, la femme d'un petit commerçant a coupé la gorge à ses deux enfants, mis le feu à son habitation, qu'elle avait eu soin d'enduire de pétrole, après quoi elle s'est coupé la gorge à elle-même. Ces actes de désespoir sont attribués à la misère.

Angleterre. — La police a découvert, enterrée à Inchigargin, près de Cork, une boîte contenant 5 à 600 cartouches de dynamite.

Italie. — Une violente épizootie a éclaté parmi les troupeaux de bétail de la Campagne romaine et des marais Pontins. Dans les pâturages Maccabese, on a dû abattre 300 têtes de bétail ces derniers jours, et 200 autres dans la propriété du duc de Sermoneta, à Cisterna. Un nombreux détachement d'ouvriers et de gardes, avec huit wagons chargés de chaux, a été envoyé par train spécial pour enterrer les cadavres. La commission sanitaire a pris des mesures énergiques pour empêcher le fléau de s'étendre.

Espagne. — A la suite d'une rixe qui a éclaté entre les Italiens et les Espagnols qui travaillent au tunnel de Port-Pajarès, sur la ligne du chemin de fer des Asturies, on a relevé trois morts et trente-deux blessés.

— La *Epoca* demande aux puissances de prendre une décision collective soumettant à une quarantaine les provenances d'Angleterre, si le gouvernement anglais refuse de prendre les précautions nécessaires contre les navires provenant des pays infestés.

Etats-Unis. — Un train de chemin de fer arrivant l'autre nuit en retard à Cincinnati, entra dans la gare à toute vitesse, et vint heurter un wagon qui renfermait sept personnes. Le wagon fut mis en pièces, six des occupants furent tués et l'autre mortellement blessé. Les cadavres des morts étaient horriblement mutilés et la locomotive était teinte de sang au point qu'il fallut la saupoudrer de farine pour cacher les taches.

— Une troupe d'hommes masqués a attaqué, à Hot-Sulphur-Springs (Colorado), quatre huissiers et un greffier du comté. Deux des huissiers ont été tués et les autres mortellement blessés.

Le gouvernement a demandé des troupes, le même jour, des convicts de la prison centrale d'Oregon ont attaqué leurs geôliers et ont tenté de s'évader en masse. Deux convicts ont été tués, deux ont été blessés, et huit sont parvenus à s'enfuir.

— Le *Standard* dit que 337 enfants ont succombé à New-York la semaine dernière par suite des grandes chaleurs. Le thermomètre marquait à l'ombre 97° Fahrenheit.

Asie. — Des inondations ont été causées dans l'Inde par les fortes pluies de ces derniers temps, notamment dans les environs de Khandeische et de Guzerat. De Surah, on signale le débordement du Tapi, qui a causé de grands dégâts et a entraîné la mort d'un certain nombre de personnes. C'est la plus forte inondation qui se soit produite dans ce pays

depuis 60 ans. Les eaux, cependant commencent actuellement à baisser.

Sur certaines lignes de chemins de fer, les communications sont encore interrompues par l'inondation.

Egypte. — Il y a eu, le 8 juillet, 83 décès cholériques à Damiette, 50 à Mansourah et 20 à Menzaleh.

On signale, à Alexandrie, la mort d'un Autrichien qui n'avait pas quitté la ville depuis plusieurs mois.

— Par suite du nombre insuffisant de médecins et de pharmaciens, la situation s'est aggravée à Mansourah. Sur quarante-sept personnes atteintes la nuit dernière, quarante-trois ont succombé.

Chine. — Le choléra sévit à Swatow.

Ce port chinois est situé à peu près à égale distance de Hong-Kong et Amoy.

CAUSERIE AGRICOLE.

Des différents engrais.

ENGRAIS VÉGÉTO-ANIMAUX.

IV.

(Suite.)

Tout animal qui vit d'herbe verte, d'herbe tendre, de racines, de lavures claires, de plantes cuites dans l'eau, rend un fumier frais et froid.

Tout animal qui vit d'herbe sèche, de graines sèches, de son, de soupes de pain, rend un fumier chaud.

Ainsi, il peut se faire que tel animal nous donne, au printemps, du fumier froid et, en hiver du fumier chaud. Ainsi, le fumier d'une vache qui vivrait de foin sec serait plus riche que le fumier d'un cheval mis au vert.

Quand vous donnez du seigle à moudre, le meunier ne vous rend point de la farine de froment, n'est-ce pas, Jean-Pierre?

C'est vrai, Monsieur Mathieu :

Eh bien! les animaux, qui sont nos fabricants d'engrais, font comme le meunier, ils rendent selon la nature des vivres qu'on leur donne : bon pour bon, mauvais pour mauvais, sec pour sec, mouillé pour mouillé.

Le cheval du bon cultivateur fournit un meilleur fumier que le cheval du pauvre charretier; le cheval de roulier, qui fait dix ou douze lieues par jour, tire à plein collier et mange plus d'avoine à l'auberge que n'en mange le nôtre à l'écurie du village, donne le fumier le plus riche entre tous. Quand on parle de fumier d'aubergiste et de maître de poste, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle. Et ce que je dis pour le cheval peut se dire pour l'âne et pour le mulet.

Voyons maintenant le parti qu'il faut tirer de chacun des engrais végéto-animaux. Cela dépend de ce qui entre dans leur composition.

Voici du fumier de cheval. Je me demande d'abord quelle a été la nourriture du cheval en question et sa litière. Vous l'avez mis au vert, son fumier retournera au pré; c'est tout naturel. Vous l'avez nourri avec du foin, de la paille hachée, de l'avoine, de l'eau de son, ou de reconpes, du trèfle, de la luzerne, du sainfoin ou esparcette; vous lui avez donné de la paille de froment pour litière; donc, son fumier devrait à la rigueur être partagé entre la prairie qui a fourni le foin et les champs qui ont fourni la paille de froment, l'avoine, le son, le trèfle, la luzerne et le sainfoin. Mais comme il est rarement d'usage de fumer les prairies naturelles et artificielles en rapport, ce en quoi on a gravement tort, ce sont les céréales qui reçoivent presque tout. Les prairies en pâtissent; mais qu'importe: il y a encore bon nombre de cultivateurs qui soutiennent le contraire, en dépit de la raison et de l'évidence.

Voici du fumier de vache. S'il vient des pâturages, rendez-le aux pâturages; s'il vient des prés à faucher, rendez-le aux prés; s'il vient des champs, rendez-le aux champs qui ont fourni à votre bête du trèfle, de la luzerne, de la paille d'avoine, de la paille de pois, de la paille de maïs, des balles de grains, de son, des raves, des carottes, des panais, des rutabagas, des betteraves. Mais distinguez entre le fumier venant de la nourriture verte et des racines, et celui provenant de la nourriture sèche. Réservez le plus humide, le plus froid pour les terrains les plus calcaires, les plus secs, c'est-à-dire, les plus brûlants.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

Le choléra.

Les embouchures des grands fleuves paraissent tout spécialement propres à recéler les germes des grandes épidémies, qui trouvent là sans doute des conditions favorables pour leur conservation, leur développement, leur multiplication. Le grand fleuve de

l'Afrique, le Nil, est le berceau de la peste; les grands fleuves de l'Amérique sont le siège de la fièvre jaune; quant à l'Asie, c'est au delta d'un de ses grands fleuves, le Gange, que résident en permanence, que se conservent, que se perpétuent les germes du choléra asiatique.

Le choléra commence toujours par de la diarrhée, puis il se continue par des vomissements. Ces évacuations prennent très rapidement l'apparence de l'eau de riz. Leur fréquence extrême fait sortir rapidement toute l'eau contenue dans le corps. Le sang, dépouillé de son eau, s'épaissit et prend la consistance de la gelée de groseille. La peau devient bleuâtre et se couvre d'une sueur visqueuse; le corps maigrit rapidement, les yeux se creusent, la face prend un aspect cadavérique, et la mort survient plus ou moins rapidement, souvent en quelques heures, quelquefois au bout d'un jour ou deux seulement.

Il est aujourd'hui manifeste et avéré que le choléra se transmet non pas par l'air à de grandes distances, porté par les vents, mais bien au moyen d'un support solide qui est toujours nécessaire à sa propagation. Tantôt c'est un malade lui-même, tantôt des vêtements ou un ballot de marchandises, qui recèlent le miasme cholérique et le transmettent.

Les matières les plus dangereuses pour cette transmission sont les déjections des cholériques. Les latrines, les linges souillés, les habits, l'eau imprégnée de ces matières, sont les principaux agents de la contagion. Lorsqu'un foyer cholérique existe, il est sans cesse ravivé par les émanations provenant des évacuations cholériques et par tous les objets qui en ont été souillés. Tous les médecins ont reconnu que lorsque, dans un hôpital, les cholériques se servaient des mêmes fosses d'aisances que les autres malades, la maladie se répandait dans tout l'établissement; le même fait a été observé dans les prisons. Très souvent aussi on a observé que la diarrhée du début ou *prémonitoire* est aussi contagieuse que la diarrhée cholérique.

Les linges, les habits portés par un malade sont de fréquents agents de transmission. En 1853, à Cessantes, près de Vigo, le choléra fut transmis à deux blanchisseuses qui venaient de laver du linge provenant du lazaret où la maladie existait, alors que toute la province était encore exempte du fléau.

En 1832, un homme d'York fut atteint du choléra pour avoir touché un bonnet porté par sa tante au moment où elle était morte du choléra dix mois auparavant; ce bonnet avait été renfermé dans un tiroir depuis cette époque.

De tout temps, on a remarqué que les buandiers et les blanchisseuses fournissaient à l'épidémie un tribut très élevé.

Certaines marchandises comme les chiffons peuvent conserver et transporter à une grande distance les matières contagieuses dont elles ont été imprégnées.

Nous avons déjà dit, à propos des eaux potables, que les médecins anglais, qui ont soigneusement étudié le choléra dans l'Inde, admettent qu'il se propage surtout par l'eau prise en boisson. C'est pour cela qu'il suit souvent le cours des grandes rivières et de la distribution des eaux.

Petite recette.

Ayez pitié de vos pauvres chevaux.

Les taons, entend-on dire de tout côté, sont sorciers, cette année.

C'est une vraie torture, un vrai martyr qu'endurent nos pauvres chevaux sur les prés et sur les champs.

Eh bien, essayez donc du préservatif de M. Charles Mortier, vétérinaire en France.

Il n'y a qu'à dissoudre 60 grammes d'*assa fetida* (*merda de diablo*) dans un mélange de deux verres d'eau et d'un verre de bon vinaigre, puis d'en mouiller l'animal aux endroits les plus sensibles à l'aide d'un *bouchon de paille* ou d'une éponge.

On éloigne aussi les mouches des chevaux en les frictionnant avec une couenne de lard imprégnée d'ail.

Mercuriale du marché de Bulle du 12 Juillet 1883.

		F.	C.	à	F.	C.
Froment . . .	le sac de 150 litres	28	50	à	30	—
Messel . . .	" " "	—	—	à	—	—
Seigle . . .	" " "	24	—	à	25	—
Epeautre . . .	" " "	—	—	à	—	—
Orge . . .	" " "	14	—	à	—	—
Avoine . . .	" " "	24	50	à	16	—
Pommes de terre . . .	le décalitre	2	20	à	2	40
Fromages, gras . . .	le kilo	1	60	à	1	70
" maigre . . .	"	—	95	à	1	—
Beurre . . .	"	2	50	à	2	80
Oeufs . . .	la douzaine	—	85	à	—	95

Pour la rédaction: C. GILLARD.

La Banque Populaire suisse

est seule chargée de la vente, dans les cantons de Fribourg, Berne, Bâle-Ville et Campagne, des **billets de la loterie** de l'Exposition nationale suisse.

Les personnes disposées à en prendre un dépôt contre provision, sont priées de s'adresser à la succursale de Fribourg. [417 (H 464 F)]

Loterie de l'Exposition nationale suisse à Zurich.

Dépôt des billets chez M. BRUNISHOLZ, à Bulle.

Avis aux Dames.

Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés.

Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez Aime Margot, coiffeur-parfumeur, maison Calibyte BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle. [414]

GLASSON & Cie à BULLE

Fers et Quincaillerie

Articles pour Scieries et Fromageries. — Poudre à polir tous les métaux. — Thermomètres, Maxima, Minima et autres, depuis 80 centimes pièce. — Dépôt de Ph. Guidi à Fribourg pour *rétaillage de limes*. — Représentant de la maison Finster pour *Cire et Paille de fer* pour parquets. [335]

Chez François PILLOUD, près du temple, à Fribourg.
Gillard, entrepreneur, à Bulle.
Genoud, Auguste, à Châtel-St-Denis.
Clarin, E., entrepreneur, à Estavayer-le-Lac.

TUILES HELVÉTIQUES

MÊME MODÈLE QUE CELLES D'ALTKIRCH

DE LA

Grande Briqueterie mécanique de Zurich

Industrie nationale.

Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses. Le grand écoulement de cet article en permet la vente à des prix exceptionnellement réduits.

En vente chez tous les Libraires

Le Code fédéral des Obligations et la loi fédérale sur la capacité civile

Edition certifiée authentique par l'Autorité compétente.

Ouvrage annoté indiquant pour chaque article

- 1° La concordance avec la loi française,
- 2° La corrélation des articles entr'eux.

et contenant en outre

- 3° Une table de corrélation française et la législation fédérale.
- 4° Une table de concordance du Code des obligations avec les lois de l'empire allemand.
- 5° Une table alphabétique des matières.

PAR

Charles SOLDAN

Juge au Tribunal cantonal vaudois et ancien avocat à Lausanne.

(O. 2089 L)

Prix: fr. 3. 50 broché et fr. 4. relié.

(423)

LE DERMATOLIP du Dr Wander (meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. L. Körber, Bulle; Wittmer-Mettler, Romont; Ch. Lapp, Fribourg. (H 206 Y) [213]

Avis aux agriculteurs. Chez M. E. DUTOIT, à Chésalles-Oron (Vaud):

Tourteaux de sésame blanc concassé, à fr. 20 les 100 kilos.
» en plaques . . . » 19 »
Farine de riz, 1^{re} qualité . . . » 22 »
» 2^{me} » . . . » 20 »

Farine de viande pour engrais ainsi que pour chevaux, vaches, porcs, chiens et volailles. (H 313 F)

Marchandises prises en gare Oron. [350]

A vendre ou à louer

une maison avec jardin, grange et écurie, réparée à neuf, située sur les Places, à Bulle. Entrée en possession à volonté. S'adresser au bureau du journal. [429]

AVIS

Les personnes qui seraient disposées d'opérer le pierrage de la montagne de Brenleires peuvent s'adresser au locataire actuel. [435]

A louer ou à vendre

au centre du village de Sales, un magnifique bâtiment entièrement neuf. On pourrait aisément y établir à la fois un vendage de vin, une boulangerie, un magasin avec deux ou plusieurs logements. Il y a un four neuf pouvant cuire 70 pains. S'adresser à M. Caliste Savary, à Sales. [436]

Tir à Maules.

Il y aura tir général et abbaye, à Maules, le dimanche 22 et lundi 23 Juillet courant.

Les amateurs de tir et les amis y sont cordialement invités. [437]

LE COMITÉ.

Avis aux Ménagères.

Louis DESBIOLLES, à Bulle, offre à vendre, à des prix fort bas:

une certaine quantité d'anciennes chopes à bière

lesquelles peuvent être utilisées très avantageusement comme vases à confiture. [438]

DE LA JOIE

ressentira toute femme lorsqu'après avoir utilisé le brillant amidon de Fritz Schulz jun., à Leipzig, elle verra son linge bien blanc et bien lustré. Un essai le confirmera.

Brillant Amidon américain à 30 cent. le paquet.

Vu les nombreuses contrefaçons et pour se le procurer véritable, il faut avoir soin, en l'achetant, de vérifier si le nom de

Fritz Schulz Jun., Leipzig

est bien indiqué sur les paquets. En vente dans la plupart des bons magasins, à Bulle, chez M. Louis Desbiolles. 434]—(H 3987 X)

Avis aux Dames.

J'ai reçu un dépôt de rideaux lambréquins et broderies de St-Gall d'un dessin riche et varié, à des prix fabuleusement bon marché.

Mme Romaine PEYRAUD. 411]

Bains du Châtelet près Gessenay.

Source ferro-sulfureuse, très recommandée pour des cures en cas de maladies cutanées, affections de la peau. Prix de Pension très modique.

ZINGRÉ-SOUMI, (H 5452 X) 424] propriétaire.

A vendre évent. à louer

les deux montagnes (estivages): la Stulzenhöll et le Lugele, situées, l'une à côté de l'autre, rière le Plaselschlund, de la contenance de 43 hectares, 20 ares (120 poses), avec deux chalets susexistants.

S'adresser à J.-Jos. Schmutz, propriétaire, à Garmiswyl, près Fribourg. [427]

On demande

un bon berger (vacher) muni de bonnes références. Entrée de suite. S'adresser à E. Buttikofer, régisseur au Château-Colley, près Versoix (Genève), qui indiquera. [425]

A louer

un petit logement de deux chambres et cuisine, part à la cave, pour le 1^{er} Août. S'adresser au bureau du journal. [428]

L'étalon APPOLIN

restera à Tirage pour la monte des juments poulinières pendant le mois de Juillet. [433]

AVIS.

Mme Veuve Joséphine Gremaud, à Bulle, maison Favre, notaire, continue à avoir un dépôt de filature et échange les laines du pays. [431]

Avis.

Le public est informé que pendant le mois de Juillet, le Bureau de Ville ne sera ouvert que les lundi et vendredi de chaque semaine. Bulle, le 6 Juillet 1883. [432]

On offre à vendre

à un prix avantageux, un établi de menuisier, deux rabots et vibrequin, le tout en très bon état.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [426]

Aux propriétaires de bâtiments.

Un bon ouvrier couvreur est à la disposition du public. Travail prompt et soigné; prix modérés. [430]

S'adresser à la Fleur-de-Lys, à Bulle.

Vente de vins en gros.

Au Moléson, à Bulle, un grand choix de vins rouge et blanc au prix de 58 et le litre et au-dessus suivant qualité. [407]

Défense.

Louis Zulauf, en Culan, avise les propriétaires des bêtes qui ordinairement broutent sur cette montagne, sans en avoir le droit, qu'il fera saisir par l'autorité compétente toutes les pièces de bétail qu'il trouvera en contravention. 419] Louis-Numa ZULAUFF.

A VENDRE

une poussette encore en bon état. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [420]

LE ROYAL WINDSOR

est le seul régénérateur (des cheveux) anglais ou américain, qui, par sa supériorité, a obtenu une médaille à l'Exposition de Bruxelles 1880. Il est infailible pour rendre aux cheveux gris la couleur naturelle. — Il arrête immédiatement

la chute des cheveux. Sushwaik & Co. leur donne une nouvelle vie, produit une croissance abondante, ainsi qu'une beauté jusqu'alors inconnue. — Ce n'est pas une teinture. — Se vend en flacons et demi-flacons chez les Coiffeurs et Parfumeurs.

De M. Léon Melchissédec, l'éminent baryton de l'Opéra, Paris.

Je suis heureux qu'il me soit donné l'occasion de vous féliciter de votre Royal Windsor.

Je l'emploie depuis deux ans, je l'ai recommandé, j'en ai offert, et en ai fait des envois à mes amis, que tous m'en ont fait mille compliments et en veulent continuer l'usage.

De M. le docteur W. Pillette, 10, boulevard des Italiens, Paris.

Les résultats que j'ai obtenus avec votre Royal Windsor m'ont tellement satisfait que je l'ai depuis souvent recommandé dans ma clientèle.

ENTREPÔT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS.

Exiger la Signature ci-contre de la maison de chaque flacon Agent général pour la Suisse: CLERMONT, et E.-FOUET, Genève. Dépôt à BULLE chez

Almé Margot, coiffeur-parfumeur. [434]

BULLE. — Imprimerie PHILIPPE HASLER.